



# Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 01 février 2020

A cette Assemblée Générale étaient présents ou excusés :

## **Le bureau :**

Annick Guenot (Présidente), Hervé Orry (Vice-président), Carole Perrin (Trésorière), Lucien Guenot [Secrétaire).

## **Membres :**

Mmes : Bilbot Sylvie, Didion Pierrette, Doisteau Michèle, Flaux Janine, Gasnier Firmine, Geser Marcelle, Hocine Mariannick, Maire Aude, Maire Chantal, Orry Monique, Roquet Jeanine, Vileroy Isabelle.

Mrs Bilbot Pascal, Chaudron François, Didion Robert, Doisteau Noël, Dutruel Roger, Geser Robert, Lambolez Christophe, Hocine Ahmed, Lavèvre Daniel, Maire Florian, Maire Yves, Monget Thierry, Orry Daniel, Pilet Claude, Vileroy Olivier.

## **Participants :**

Mme Clément Christine et Mrs Canry Valentin, Clément Nicolas, Graff Christian, Delouche Didier.

## **Excusée :**

Mme Binet Vanessa,

## **Absents :**

Mme Jadin Annie.

Mrs Maire Tristan et Poiret Philippe.

-----

Cette Assemblée Générale s'est déroulée à la salle du Monument à partir de 17h00. La Présidente accueille et remercie tous les participants ainsi que les représentants de la municipalité : Monsieur le Maire de Marcilly sur Tille et son 1<sup>er</sup> adjoint ainsi que les employés des équipes municipales que nous sollicitons régulièrement en soulignant la bonne collaboration de Sandrine Oblinger pour le choix d'animations musicales.

## **Rapport moral :**

### **Les manifestations 2019 :**

L'année 2019 s'est plutôt bien déroulée bien que nous n'avons pas réalisé la soirée du 13 juillet.

Il y a eu un article à ce sujet sur le Bien Public (voir annexe1)

- Fête des sapins = bien
- Nous avons organisé les vœux du maire le 19 janvier 2019 en collaboration avec deux autres associations (le club du Tertre et les parents d'élèves). Bonne expérience, les liens entre associations se sont renforcés.
- Bourse aux vélos (101 vélos déposés contre 187 l'année dernière, 40 vendus contre 89 l'année dernière,) Cette année baisse du nombre de vélos déposés mais nous réalisons quand même du bénéfice. On a instauré un système de petites gommettes et nous n'avons pas eu de problèmes.
- Foire aux vins et aux fromages = excellente année avec 1581 entrées payantes, 120 tartiflettes servies le samedi et 130 repas le dimanche, le petit déjeuner avec les exposants est toujours très apprécié, réalisation et distribution d'un flyer avec 58 annonceurs Je tiens à remercier les membres du Comité d'organisation qui font du bon travail et tous les

membres du comité qui sont grandement sollicités. Il faut reconnaître que c'est notre plus belle manifestation même si c'est celle qui demande le plus de travail notamment en amont.

- Feux de la St Jean = très bonne participation, apéro-concert animé par P'tit Jules et les D'ukes venus grâce à la participation de la bibliothèque de Marcilly sur Tille.,
- 13 juillet = notre participation s'est limitée au montage d'un chapiteau,
- Vide greniers = cette année nous avons fixé le prix du ml à 2 €. Excellente année avec le beau temps, un peu moins d'exposants.
- Bourse aux jouets = un peu moins d'exposants que l'année dernière mais ils nous ont dit avoir bien vendu. Il y avait beaucoup de manifestations ce jour,
- Mercredis de Noël : à la demande de la COVATI tourisme nous avons participé à deux mercredis de Noël,

Annick nous l'avait déjà dit l'année dernière mais c'est important de le rappeler. Chacun au sein du Comité n'a pas hésité à s'investir et donner de son temps pour organiser cet ensemble de manifestations. Je tiens à vous remercier car c'est quand même grâce à vous tous et à la bonne volonté de chacun que le Comité des Fêtes existe et peut fonctionner.

### **Les locaux :**

La commune de Marcilly met toujours à disposition le local rue Jean Martin, le sous-sol d'Escale 21 et nous permet également de faire les réunions du comité dans la salle du monument. Nous les remercions.

### **La communication :**

Nous nous sommes réunis à 7 reprises et des comptes rendus de ces réunions ont été rédigés. Des affiches ont été réalisées pour nos manifestations (Excepté pour la fête des sapins et le 13 juillet) par Trait de Caractère. Pour la Foire aux vins et fromages, nous avons réalisés 15000 flyers, 7700 distribués par Médiapost et 7300 distribués par nos soins. Lucien continue à alimenter une page Facebook sur laquelle il met quelques photos : [facebook.com/comitefetesmarcillysurtille](https://facebook.com/comitefetesmarcillysurtille). Il continue à mettre à jour le site du Comité : [www.comite-fetes-marcillysurtille.fr](http://www.comite-fetes-marcillysurtille.fr). Chantal, Noël, Christophe et Lucien inscrivent nos manifestations sur différents sites spécialisés.

### **Les locations :**

Exceptés les chapiteaux, nous louons notre matériel (vaisselle, tables, bancs, chaises, gaufrier, friteuse, etc.) aux particuliers et aux associations extérieures. Nous le mettons à disposition pour les membres du Comité ainsi que pour les associations locales.

Cette année, les locations de notre matériel ont encore bien marché.

Au total, cela fait **43** locations dont 22 mises à disposition.

### **Investissement 2019 :**

Nous avons acheté :

- 12 tables, 60 chaises : 1813,54 €
- Crêpière et Machine à Hot Dog+ 20 panières à pain : 791,88 €
- Matériel pour crêpière Krampouz : 92,75 €
- Racks pour les verres : 39,98 €
- Caisses à flûtes : 207,48 €
- 2 rallonges électriques : 59,80 €

Soit un investissement de 3005,43 € pour 2360 € budgétisés.

## **Rapport financier :**

Annick passe la parole à notre trésorière qui nous présente le bilan financier 2019. Elle en profite pour remercier Carole pour la tenue rigoureuse de nos comptes vérifiés par notre commissaire en la personne de Noël.

Carole nous présente le bilan financier 2019 en détail, manifestation par manifestation, mais également par postes principaux de dépense. Grâce entre autre à la Foire aux vins et fromages, nous avons réalisé une excellente année. Par ailleurs, il est à noter que nous disposons d'un stock estimé à un peu plus de 1000€ essentiellement en vins que nous avons chiffré à 940,00€.

Annick se réjouit de présenter un bilan financier positif. Le rapport financier est mis à disposition de chacun et peut être consulté à tout moment sur simple demande auprès de notre trésorière.

## **Convivialité :**

Nous avons mangé ensemble à 3 reprises (assemblée générale, bourses aux vélos et aux jouets). Le Comité a payé les repas des adhérents présents pour la Foire aux Vins ainsi qu'un apéritif du lendemain offert pour remercier tous les bénévoles venus nous aider.

Il existe au sein de notre comité une très bonne ambiance qu'il paraît essentiel de préserver.

***Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité par tous les membres présents à l'assemblée générale.***

## **Renouvellement des membres du bureau :**

Cette année les postes de Secrétaire et de Trésorier-adjoint (non pourvu) sont à renouveler.

A ce renouvellement s'ajoute celui de Président car comme annoncé en 2019 lors de la précédente AG, Annick Guenot est démissionnaire.

Pascal Bilbot confirme vouloir se présenter au poste de Président et Lucien Guenot accepte de proroger son mandat de secrétaire, personne ne se porte candidat pour le poste de trésorier-adjoint.

Nous procédons à l'élection des deux candidats qui sont élus à l'unanimité avec l'abstention de leur voix respective. Noël Doisteau est également candidat à sa propre succession au poste de commissaire aux comptes. Il est également réélu à l'unanimité.

Le bureau se compose donc ainsi :

Président : Mr Pascal Bilbot  
Vice-président : Mr Hervé ORRY  
Secrétaire : Mr Lucien GUENOT  
Trésorière : Mme Carole PERRIN  
Commissaire aux comptes : Mr Noël DOISTEAU

Annick souhaite reprendre la parole pour nous faire un bilan de ses six ans de Présidence; (Voir annexe 2)

## **Rapport d'orientation :**

### **Manifestations 2020 :**

Le Comité continue à se donner pour but d'animer notre village. Pour 2020, nous avons décidé de renouveler toutes les manifestations à l'exception du 13 juillet dont la formule est à revoir. Pascal souhaite vivement que les choses s'apaisent avec la municipalité afin que nous puissions remettre sur pied une manifestation à l'occasion de la Fête Nationale.

Rappel du calendrier des manifestations 2020 :

- Brûlage des sapins : 11 janvier
- Assemblée Générale : 2 février
- Foire aux vins et fromages : 28 et 29 mars
- Bourse aux vélos : 18 et 19 avril
- Feux de la St Jean : 20 juin avec la participation de la bibliothèque pour la partie musicale.
- Vide grenier : 20 septembre
- Bourse aux jouets : 22 novembre

La question de l'organisation d'un marché nocturne auprès de la COVATI Tourisme pour l'année 2020 est à nouveau posée. La réponse est pourquoi pas sauf que nous ne sommes pas maître du calendrier (à priori le 28 aout serait envisageable).

Pascal souhaite réfléchir à l'organisation d'autres types de manifestation (Ex. troc aux plantes, bal costumé, vide-dressing, etc.)

### **Investissements 2020 :**

Equipements envisageables :

- Une autre série de verre afin de compléter notre offre de location de vaisselle,
- Caisses pour mettre nos pichets.

### **Renouvellement des adhésions :**

En 2019 nous étions 37 adhérents avec 4 nouveaux membres et une démission.

Pascal propose de ramener la cotisation annuelle à 5,00 € mais cette proposition ne recueille pas l'unanimité.

Nous enregistrons quatre nouvelles adhésions et 3 démissions ou non-renouvellement ce qui porte le nombre d'adhérents à 39.

### **Conclusion :**

Pascal nous remercie de la confiance que nous lui avons accordée. Il souhaite qu'au delà de ses propres activités, le Comité continue à être une association fédératrice au service de tous.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'assemblée générale. Nous passons ensuite un agréable moment autour d'un apéritif. Nous nous rendons ensuite aux Clos des Combottes à Epagny ou nous passons une agréable soirée.

### **Prochaine réunion :**

Préparation de la Foire aux vins et aux fromages  
vendredi 6 mars 2020  
20 h 30  
Salle du Monument

Le Président  
Pascal Bilbot



## Annexe 1 : Article paru dans le Bien Public du 16 juillet 2019

**MARCILLY-SUR-TILLE** Politique

# Début de polémique autour des festivités du 14 Juillet

Contrairement aux années précédentes, il n'y a pas eu de bal organisé par le comité des fêtes dans la nuit du 13 au 14 juillet. Une absence qu'a regrettée le maire dans son discours devant le monument aux morts, faisant réagir le comité des fêtes visé.

Ce n'est pas le feu d'artifice qui a mis le feu aux poudres, mais presque. En effet, à Marcilly-sur-Tille, la Fête nationale n'a pas été célébrée, comme à son habitude, par un bal, samedi, après le feu d'artifice au lac. Le comité des fêtes n'ayant pas souhaité organiser cet événement suite aux incidents de l'année dernière.

Ainsi, lors de son discours devant le monument aux morts ce dimanche, le maire Daniel Lavèvre a indiqué que « pour la première fois depuis près de 45 ans que j'habite dans notre région, je n'avais encore connu l'annulation des festivités du 13 juillet au soir. L'an dernier, des incivilités ont eu lieu sur cette place du monument pourtant habitée aux rassemblements de toute sorte. Plusieurs personnes ont été incommodées par des usages abusifs de bombes lacrymogènes. Le comité des fêtes, constitué de bénévoles, a décidé de ne pas organiser de soirée festive cette année. Je rappelle que les bénévoles ne sont pas là pour se faire agresser gratuitement, je regrette tout de même, pour la population, qu'aucune autre solution n'ait été envisagée pour perpétuer cette tradition ».

**Le comité des fêtes monte au créneau**

Mis en cause, le comité des fêtes de la commune, par l'intermédiaire de sa présidente Annick Guenot, a réagi en expliquant avoir « maintenu un bal populaire et une buvette qui nous a apporté trop de désagréments au fil de toutes ces années, avec le summum en 2018. C'est avec regret que nous avons décidé à l'unanimité de ne plus assurer le bal. Nous avons envisagé de changer de formule et nous avons fait plusieurs propositions, dont aucune n'a trouvé grâce auprès de M. le Maire ». Elle ajoute : « Ce que je déplore par-dessus tout, c'est qu'au moment où nous aurions dû faire preuve de plus de tolérance, de solidarité et de fraternité, comme M. le Maire l'a mentionné dans son discours de la cérémonie du 14 juillet, nous avons été incapables de nous rassembler ».

Pour le maire, cette polémique n'a pas lieu d'être : « Il y a des personnes du comité des fêtes qui souhaitent se présenter aux prochaines élections municipales. C'est pour cela que cette polémique est apparue, car on ne nous a fait aucune proposition valable en remplacement de ce bal. Des gens m'ont interpellé le 13 au soir pour savoir pourquoi la commune n'avait rien organisé. J'ai donc profité du discours du 14 juillet pour expliquer les choses ». Il insiste : « On aurait pu s'adapter en fermant les entrées à 23 h 30 par exemple. J'avais aussi proposé d'engager un maître-chien ».

Cependant, pour Annick Guenot : « Cela n'a rien à voir avec les élections et le fait qu'un membre du comité veuille faire une liste. C'est complètement hors de propos. De plus, si le maire nous avait proposé de prendre un vigile avec un chien, on aurait maintenu le bal ».

Grégory VALLOIRE



Le feu d'artifice n'a pas été accompagné d'un bal populaire cette année à Marcilly-sur-Tille.  
Photo LBP

## Annexe 2 : Bilan de six années passées

Avant de céder la parole au nouveau Président, Annick souhaite nous présenter son bilan des six années passées en tant que Présidente.

Investissements réalisés sur la période 2014 - 2019						
Liste des matériels			Année	Achats	Ventes	
1	Chapiteaux (x4) dont 2 avec la mairie		2014	471	3150	Chapiteau+friteuse
2	Friteuse		2015	4034	5202	Chapiteaux+ferrailles+hauts parleurs
3	Percolateurs (x2)		2016	4752		
4	Congélateur		2017	2750		
5	Frigos (x2)		2018	1786		
6	Imprimante		2019	3005		
7	Tables plastiques (x24)					
8	Enrouleurs, coffrets, rallonges (x2)		Total :	16798	8352	
9	Remorque		Bilan :		-8446	
10	Petites assiettes (x240)					
11	Rack pour verres					
12	Chaises					
13	Crêpière					
14	Machine à hot-dog					
15	Panières à pain					
16	Caisses pour flutes					

Malgré cet ensemble d'investissements, le bilan financier des 6 dernières années est satisfaisant puisque les avoirs ont augmentés. Par contre, sachez que toute seule je n'aurais rien pu faire. Toute l'équipe a grandement participé à cette réussite.

Je me suis placée dans une continuité des manifestations existantes et je me suis plutôt efforcée à les développer. Le plus bel exemple étant la réussite de notre Foire aux Vins et Fromages.

Par ailleurs, malgré quelques départs, nous sommes passés de 29 adhérents en 2014 à 37 en 2019i.

On peut dire que le Comité des Fêtes continue d'être bien implanté sur notre territoire, qu'il règne une bonne ambiance dans le groupe et que j'ai toujours eu plaisir à travailler avec vous.

Je cède la parole à notre nouveau Président à qui je souhaite de pouvoir travailler dans le même état d'esprit de partage et de convivialité. Je l'assure de mon soutien dans cette période de passation, il sait qu'il peut me solliciter autant que de besoin. Bien entendu je reste membre du Comité. Encore merci à tous de m'avoir soutenue pendant ces années.

Annick Guenot